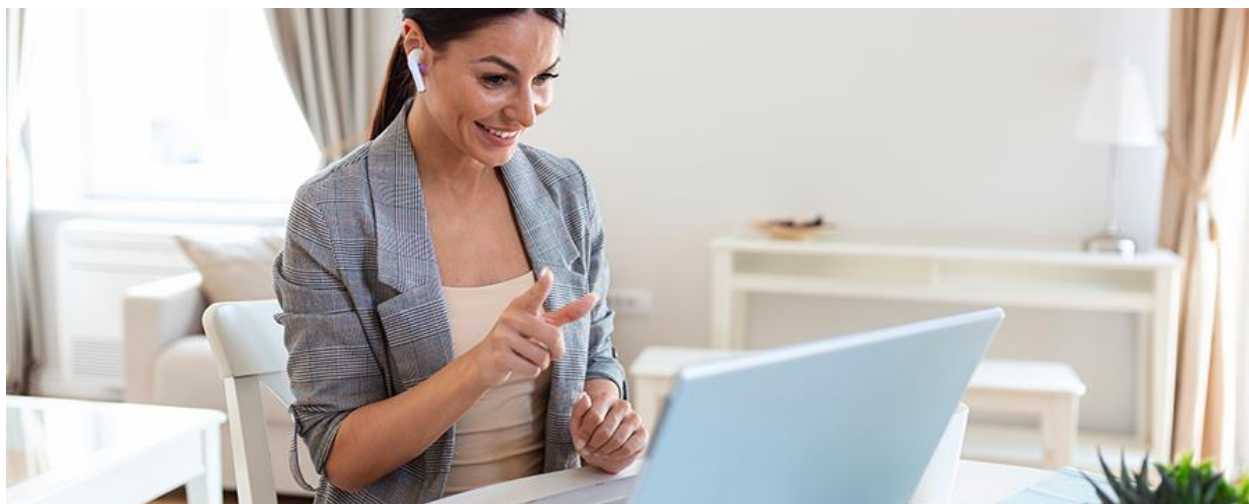




Accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes Ville de Ferney-Voltaire



La Ville de Ferney-Voltaire dispose désormais d'un service d'accessibilité téléphonique et physique dédié aux personnes sourdes et malentendantes. Une première dans le Pays de Gex.

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent contacter la mairie par téléphone, ou venir au guichet. La conversation s'effectue grâce à un opérateur-relais à distance, qui répond à l'utilisateur en langue des signes française (LSF), en langue française parlée complétée (LFPC) ou grâce à la transcription texte.

La commune a fait appel à la société Eliaz pour la mise en place de cet outil facilitant l'accueil dans les bâtiments publics. Les opérateurs-relais sont qualifiés et soumis au secret professionnel.

À ce jour, l'accueil de la mairie, le service scolaire et jeunesse, le service social, La Boussole – espace de vie sociale communal, le conservatoire et le centre nautique de la Ville de Ferney-Voltaire sont équipés.

Il y a quelques semaines, des agents de la commune ont suivi un atelier de sensibilisation dispensé par la société Eliaz.

©Freepik

Contact presse : **Aline DUSSABLY-MOREL**
Tél. 04 50 40 18 75
Aline.dussably@ferney-voltaire.fr